Logo CFDT

[PSYCHOLOGIES] 70% des victimes de harcèlement ont peur de retourner au travail

Les plaisanteries racistes, homophobes et misogynes ont longtemps fait partie de la culture française. Depuis quelques années, les choses semblent bouger, les langues se délient et les victimes osent s'exprimer. Pourtant, au travail, peu d'individus sont épargnés et beaucoup pâtissent à long terme de l'impact du harcèlement discriminatoire.

Dans son dernier Baromètre sur la perception des discriminations dans l'emploi publié en décembre 2020, le Défenseur des droits montre que nous ne sommes pas tous égaux face à la discrimination. Quand 7 homosexuels sur 10 déclarent avoir connu de la discrimination, seuls un tiers des hommes blancs hétéro sexuels l'ont vécu.

De leur côté, 7 femmes sur 10 ont été victimes de harcèlement, principalement en raison de leur sexe ou de grossesses. Elles vivent souvent une double discrimination : au fait d'être une femme s'ajoutent des critères discriminatoires comme la couleur de peau ou l'âge.

Physique, sexe, handicap, sexualité... Il existe différents facteurs de discrimination au travail. Mais en 2020, l'orientation sexuelle reste une des causes principales. 70% des homosexuels disent avoir déjà subi du harcèlement sur leur lieu de travail. De plus, près de 20% des sondés disent être mal à l'aise avec les personnes transgenres (contre 2% pour les homosexuels). Bien que ce chiffre soit en baisse par rapport à 2012, il reste préoccupant et complique encore plus l'intégration des transgenres dans le monde du travail.

Harcèlement et discrimination : une source de démotivation ?

La grande majorité des personnes qui ont été discriminées au travail ressentent de la colère, de la fatigue ou de la déprime. Près de la moitié des victimes ne veulent plus travailler à leur poste et 70% des victimes de harcèlement ont même peur de retourner au travail.

Une bonne partie d'entre elles étant atteintes de symptômes forts de déprime tels que la perte de mémoire ou des problèmes de concentration, les victimes sont prises d'un sentiment d'injustice qui les démotive dans leur vie professionnelle.

L'autocensure, une conséquence sournoise de la discrimination

La moitié des victimes voient leur carrière affectée par les discriminations et craignent d'en subir de nouveau dans le cadre de leur travail. Ainsi, une forme d'autocensure se crée et presque un quart d'entre elles ne postulent pas par la suite à des emplois équivalents pour lesquels elles ont les capacités. Dans ce cas, les femmes sont quatre fois plus nombreuses à limiter leurs ambitions professionnelles.

Racisme, misogynie, homophobie … les facteurs de discrimination ne changent pas mais les victimes sont deux fois plus nombreuses qu'il y a 8 ans à oser s'exprimer et à entamer des démarches. Néanmoins, quand la moitié des victimes voient leur carrière affectée par cette expérience et qu'un tiers d'entre elles quittent leur emploi, seuls 10% des oppresseurs sont pénalisés dans leur carrière pour ce comportement.

Pour les victimes, la discrimination subie se conjugue alors au sentiment d’injustice et d’impunité. Même si une première manche est en passe d’être gagnée puisque les victimes s’expriment, les chiffres restent préoccupants. Il est essentiel de continuer un travail de sensibilisation et de lutte contre les discriminations au travail.

Par Elisa Verbeke

harcélement
Documents
La perception des discriminations dans l’emploi
Liens utiles
70% des victimes de harcèlement ont peur de retourner au travail